

## Les inégalités de revenus se stabilisent

26 octobre 2022



Les inégalités de niveau de vie jouent au yoyo en France : une année elles augmentent, une autre, elles diminuent. Si on prend un peu de recul, on observe plutôt une tendance à la stabilisation au cours des quinze dernières années, malgré un pic atteint en 2011-2012. Les principaux indicateurs sont, en 2020 [1] à un niveau proche de 2005. Cette tendance est malgré tout bien fragile.

Au vu du rapport entre le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches et le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres (dit « **rapport interdécile** ») [2] on a assisté à une baisse très nette des inégalités de revenus dans les années 1970. Ce mouvement s'interrompt à partir des années 1980. En 1970, les 10 % les plus riches avaient un niveau de vie minimum 4,6 fois plus élevé que le maximum des 10 % les plus pauvres. En 1984, le rapport est de 3,45. Depuis, il oscille autour de cette valeur. L'année 2020, fait

apparaître une baisse (3,28) mais l'Insee ne valide pas ses propres chiffres (voir encadré) et conclut à un « léger recul des inégalités de niveau de vie en 2020 ».

### Avertissement sur les données 2020

Étant donné les difficultés rencontrées en 2020 par l'Insee lors de son enquête sur les revenus, en raison des confinements notamment, l'Insee a publié les données, mais les juge peu fiables. Situation inédite, l'institut les « *communique pour information, mais ne les valide pas* » [3]

Rapport entre le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches et le maximum des 10 % les plus pauvres. Revenus après impôts et prestations sociales. Lecture : en 2020, le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches est 3,28 fois supérieur au niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Ce rapport interdécile est un indicateur imparfait : il ne prend pas en compte l'évolution de ce que touchent les très riches, ceux situés très au-dessus du seuil d'entrée dans les 10 % les plus aisés [4] Pour mesurer les inégalités sur l'ensemble de l'échelle des niveaux de vie, y compris l'évolution des revenus des plus riches, on doit utiliser d'autres indicateurs.

Le **rapport des niveaux de vie moyens** divise ce que touchent *en moyenne* les 10 % les plus favorisés et les 10 % les plus pauvres, et non plus les limites de ces tranches – avec le rapport interdécile, on comparait le plus riche des pauvres au moins riche des riches. Entre 1996 et 2004, le rapport entre les niveaux de vie moyens des deux extrémités de l'échelle reste assez stable : les plus riches touchent environ 6,5 fois plus que les plus modestes. Il bondit entre 2004 et 2011 pour atteindre un sommet à 7,5. Il est revenu à 6,7 en 2020, son niveau de 2005.

Rapport entre le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres. Après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Donnée 2020 communiquée pour information mais non validée par l'Insee. Lecture : en 2020, le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches est 6,7 fois plus élevé que le revenu moyen des 10 % les plus pauvres.

**Source :** Insee – © Observatoire des inégalités

« **L'indice de Gini** » est plus complet. Il compare la répartition des revenus dans toute la population à une situation d'égalité théorique. Plus il est proche de zéro, plus on s'approche de l'égalité. Plus il tend vers un, plus l'inégalité est forte. Cet indice diminue jusqu'au milieu des années 1990, se stabilise ensuite, puis augmente dès 1999. À cette période, les revenus des plus favorisés progressent rapidement. On assiste alors à un tournant dans l'histoire des inégalités de niveau de vie en France, qui se remettent à augmenter fortement jusqu'à un sommet de 0,305 atteint en 2011. À 0,284 en 2020, l'indice est proche de son niveau de 2004.

Après impôts et prestations sociales.

Lecture : en 2020, l'indice de Gini des niveaux de vie, après impôts et prestations sociales, est de 0,284 en France.

**Source :** Insee - © Observatoire des inégalités

Ces tendances sont confirmées par un autre indicateur d'inégalités de revenus, bien moins connu, mais plus facile à comprendre : le « **ratio de Palma** ». Celui-ci rapporte la masse des revenus perçue par les 10 % les plus riches à celle que reçoit l'ensemble des 40 % les plus pauvres. En zoomant sur les vingt dernières années, on observe que les 10 % les plus riches percevaient en 1998 la même masse de revenus que l'ensemble des 40 % les plus pauvres – alors que ces derniers sont quatre fois plus nombreux. Le ratio de Palma était alors de 1. La part captée par les plus riches dans l'ensemble des revenus a progressé significativement ensuite, pour atteindre un sommet à 1,16 en 2011. Entre 2013 et 2017, le ratio est redescendu autour de 1,05. Il atteint 1,12 en 2018, mais revient à 1,04 en 2020, un niveau identique à 2004.

Rapport entre la part des revenus perçue par les 10 % les plus aisés et celle des 40 % les plus pauvres. Revenus après impôts et prestations sociales.

Lecture : en 2020, les 10 % les plus aisés perçoivent une masse de revenus 1,04 fois plus importante que l'ensemble des 40 % les plus modestes, alors que ces derniers sont quatre fois plus nombreux.

**Source :** Insee – © Observatoire des inégalités

Observées à travers ces quatre grands indicateurs, les inégalités de niveau de vie n'explorent pas dans notre pays. Il faut néanmoins apporter plusieurs nuances à ce tableau.

Premièrement, la tendance historique à la baisse s'est retournée. Tout au long des années 1970 à 1990, les revenus des pauvres et des riches avaient tendance à se rapprocher. À la fin des années 1990, les écarts entament quinze années de hausse pour culminer en 2011-2012. Les hiérarchies se renforcent.

Deuxièmement, la fragilité des données 2020, soulignée par l'Insee, invite à la prudence. En 2020, l'ampleur des mesures exceptionnelles de soutien aux revenus pendant la crise sanitaire rendent les données peu significatives. La tendance nous semble à la stabilité, si on se place sur une durée d'une quinzaine d'années. Il faudra attendre les données 2021 pour vraiment mesurer si elle se confirme.

Troisièmement, cette évolution peut masquer des évolutions divergentes selon les catégories. En particulier, le sort des plus âgés s'améliore du fait de l'élévation très nette des montants du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé, et de carrières professionnelles plus longues pour les femmes qui arrivent à l'âge de la retraite. À l'opposé, les jeunes subissent les effets des emplois précaires, des bas salaires et d'un taux de chômage élevé. La baisse du chômage depuis 2015 leur est toutefois favorable.

Enfin, ces données portent toutes sur des indicateurs dit « relatifs » d'inégalité. Dans la vie de tous les jours, on ne se compare pas relativement, mais en euros, de manière dite « absolue », surtout à court terme. Par exemple, entre 2015 et 2020, le niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres s'est accru de 860 euros sur l'année, alors que celui des 10 % les plus riches a progressé de 1 360 euros, soit 1,6 fois plus. En euros (inflation déduite), les écarts continuent de s'accroître.

La prudence est donc de mise. La montée de l'inflation en 2022 va toucher de façon très inégalitaire les ménages. Les plus modestes consacrent une proportion plus importante de leurs revenus aux biens dont les prix montent. Même en supposant que les salaires soient augmentés du même pourcentage de l'inflation – ce qui ne sera probablement pas le cas pour tous –, les catégories populaires et les classes moyennes risquent de perdre bien plus de pouvoir d'achat que les plus aisés, qui n'utilisent pas tous leurs revenus pour consommer, mais en [épargnent une portion confortable](#). L'évolution du chômage dans les mois et les années qui viennent sera déterminante, à condition que les emplois créés soient réellement rémunérateurs et moins précaires.

**10 % un jour, 10 % toujours ?**

Pour comprendre la mesure des inégalités de revenus, il faut garder en tête que l'on compare des populations qui changent de position dans la hiérarchie des revenus. Les individus qui appartiennent aux 10 % les plus riches (ou les plus pauvres) ne sont plus forcément les mêmes d'une année sur l'autre : une partie s'est appauvrie (ou enrichie), certains sont décédés, ont quitté le territoire ou y sont entrés. Selon une étude de l'Insee, environ 15 % des 10 % les plus riches de 2013 ne l'étaient plus en 2014 [5] Pour les 10 % les plus pauvres, cette proportion est de 20 %. On n'observe pas l'évolution des 10 % de la population dans le temps, mais on compare le niveau de vie du groupe des 10 % à un moment donné par rapport à un autre. En toute rigueur, on ne devrait pas dire « les 10 % les plus riches se sont enrichis » mais « le niveau de vie des 10 % les plus riches a augmenté ».

**Voir aussi :**

- [En euros, les inégalités s'accroissent](#)
- [L'essentiel des inégalités de revenus : quels chiffres retenir ?](#)

*Photo / CC Hyejin Kang*

[1]Attention, les données 2020 sont publiées par l'Insee, mais non validées. Voir « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », Insee Analyses n° 77, Insee, octobre 2022.

[2]Ce rapport est calculé une fois les impôts directs retirés et les prestations sociales ajoutées, pour une personne seule.

[3]Voir « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », Insee Analyses n° 77, Insee, octobre 2022.

[4]Voir « [La mesure des inégalités : qu'est-ce qu'un « décile » ? À quoi ça sert ?](#) »

[5]Voir « Les très hauts revenus en 2015 », Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts, in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, éd. 2018, Insee, juin 2018.

- 
- Emplacement :
  - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/evol-inegalites-long>